



DESCRIPTION DE CONCOURS

Mode et création

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS.....	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	4
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	6
6	ÉVALUATION	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	7
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Les compétences sont indiquées en détail dans les sections 2.4 ou 3.2 (à terminer SCC) de la Description de concours et, s'il y a lieu, dans les documents du projet et ceux connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/mode-et-creation/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences des concurrents et des concurrentes en matière de capacité de raisonnement, de design, de réalisation de patrons et de techniques de confection dans le domaine du vêtement.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

L'épreuve consistera en un travail pratique. La vérification des connaissances théoriques se limitera aux besoins de la réalisation pratique. Les concurrentes et les concurrents devront concevoir un manteau unisexe surdimensionné pour automne/hiver avec un col en deux parties, une boutonnrière française, une fente ou pli de marche, des poches et des manches longues (type de manche à déterminer – options : raglan, montée, emmanchure descendue). Voir le projet pour tous les détails.

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2024
Croquis sur papier filigrane	Décembre 2024
PDF du bloc manteau à l'échelle ¼ (environ)	Février 2025
Images du tissu et des accessoires	Février 2025
Photos du bloc de base dans le tissu	Février 2025
Les échantillons de tissu et de doublure et le bloc du manteau sont disponibles auprès des bureaux provinciaux et territoriaux de Skills/Compétences Canada	Février 2025
Exemples de types de poche et de fente/pli de marche (modèles de base)	Février 2025
Répartition de l'évaluation	Mars 2025

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Les concurrents et les concurrentes doivent concevoir un manteau unisexe surdimensionné (automne/hiver) une illustration de mode, un dessin technique et un patron.^{6,8}

- Au début du Jour 1 du concours, un style et une dimension de poche et un style et une dimension de fente/pli de marche seront déterminés par un tirage au sort. Les concurrents et les concurrentes doivent respecter le tirage au sort. Voir le document du projet d'épreuve pour obtenir plus de détails.⁶
- Le dessin technique mis à jour devra être remis au plus tard une heure après le début du Jour 1. Les dessins techniques doivent être effectués à la main.⁶
- Les concurrents et les concurrentes créeront leur patron à partir du bloc manteau qui aura été fourni.⁸
- La confection du vêtement doit respecter les normes de confection de l'industrie, dans la mesure où l'équipement le permet.⁷

L'évaluation tiendra compte des éléments suivants :

- Le degré de difficulté et de complexité de l'élaboration du patron dans la mesure où il influe sur la confection du manteau;^{7,8}
- La qualité de confection du manteau;
- L'ajustement et la portabilité du manteau;¹
- L'apparence globale du vêtement ainsi que la conformité du design au dessin technique.⁵

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Tissu et 'kit' d'accessoires
- Doublure
- Entoilage
- Papier à patrons
- Boutons recouverts (dimensions définitives annoncées en février 2025)
- Épaulettes et tête de manche (selon le choix de manche – annoncées en février 2025)
- Fil à coudre
- Bloc manteau avec col et manches
- Mannequin
- Planche à repasser domestique
- Pôle de 2,4 m (8 pieds) pour suspendre les fers à repasser semi-industriels alimentés par gravité
- Machine à coudre semi-industrielle et aiguilles, avec pied presseur régulier et kit de pieds pour fermeture à glissière
- Bouchons d'oreille (facultatifs)

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

- Instruments de dessin de patrons
- Outils de confection
- Outils de coupe – l'utilisation de couteaux rotatifs et de tapis de découpe est permise avec un équipement de sécurité approuvé par le représentant de la sécurité du comité technique
- Matériel de pressage – jambon, jeannette, pattemouille, rouleau, etc.
- Fer – de préférence de type semi-industriel à alimentation par gravité avec appui-fer
- Les articles suivants ne sont pas autorisés : manuels, notes écrites, diagrammes, directives, appareils d'écoute, papier, retailles de tissu, matériel d'embellissement, accessoires pour machine à coudre et appareils électroniques, y compris les montres intelligentes.

Des points seront déduits si les concurrents et les concurrentes n'apportent pas les éléments suivants à la séance d'orientation :

- Leur illustration de mode du projet à réaliser aux Olympiades canadiennes (conforme aux consignes du projet d'épreuve)
- Le dessin technique du projet à réaliser aux Olympiades canadiennes, fait sur le papier filigrané fourni (voir le site Web de Compétences Canada).

4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 0,08 mètre³. [Veuillez cliquer ici pour calculer le volume en m³](#)

[La formule est la suivante : longueur (en mètre) x largeur (en mètre) x hauteur (en mètre)]

Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Souliers fermés et sans talon – les espadrilles sont acceptées.
- Le bas des vêtements doit arriver au-dessous du genou.

- Les cheveux longs doivent être attachés à l'arrière de la tête.
- Le port de bijoux pendants est interdit.
- Le port de vêtements à manches longues et amples est interdit.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Bouchons d'oreille (facultatifs)

Les juges tiendront compte des exigences relatives à la sécurité qui s'appliquent à la confection de vêtements, telles que l'entretien d'une aire de travail sans obstacle, la mise à l'arrêt des machines non utilisées et le respect des exigences en matière de tenue vestimentaire.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Gants de protection en cas d'utilisation d'un coupeur rotatif

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Ajustement et apparence finale	7
Créativité et pertinence du design (cela comprend l'illustration de mode et les dessins techniques)	10
Confection des coutures, pinces et ourlet	8
Col en deux parties et revers	12
Manches	12
Boutonnière française et fermeture à bouton	12
Élément de design surprise (poches), selon le tirage au sort	12
Élément de design surprise (fente/pli de marche), selon le tirage au sort	12
Détails de design 1 et 2	14
Pratique professionnelle (sécurité)	1

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONOURS
Utilisation de la technologie	Appareils électroniques interdits : téléphone, montre intelligente, ordinateur portable, etc.
Dessins de mode	Le dessin technique et l'illustration de mode doivent être remis durant la séance d'orientation.
Outils et équipement	Les outils personnalisés doivent être approuvés à l'avance. Pour cela, veuillez communiquer avec votre représentant provincial au plus tard deux semaines avant la date du concours.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note combinée la plus élevée pour les volets « Col » et « Manches » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Fente/pli de marche » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour les volets « Détails de design n° 1 » et « Détails de design n° 2 » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Nouveau-Brunswick (remplacante)	Tegan Taylor
Québec	Jozée Dulude – Présidente
Ontario	Enrico Sartor-Séguin - Président adjoint
Saskatchewan	Marni Gutscher
Alberta	Courtney Proctor
Colombie-Britannique	Nina Ho
Manitoba	Crystal Bodfish

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.